Revue-IRS

Revue Internationale de la Recherche Scientifique (Revue-IRS)

ISSN: 2958-8413

Vol. 4, No. 5, Septembre 2026

This is an open access article under the CC BY-NC-ND license.

Au-delà de la coercition : Digitalisation, choc de Recevabilité et Conformité Fiscale Volontaire en République Démocratique du Congo

MUDIANYI MANYAMUNDA Georges

Apprenant et Chercheur, Département d'Économie, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université de Kinshasa, RDC

Abstract: Cet article analyse l'impact des déterminants comportementaux — à savoir la perception de l'équité fiscale, le civisme fiscal et la confiance institutionnelle — sur le respect volontaire des obligations fiscales en République démocratique du Congo (RDC), dans un contexte contemporain marqué par une numérisation accélérée (portail e-Tax, facturation électronique e-DEF) ainsi que par le renforcement de la responsabilité dans la gestion des finances publiques sous l'impulsion de l'Inspection Générale des Finances (IGF).

L'étude adopte une approche hypothético-déductive à méthodes mixtes. Un questionnaire standardisé a été administré à un échantillon stratifié de 100 entreprises à Kinshasa, complété par 20 entretiens semi-directifs réalisés auprès d'agents fiscaux de la Direction Générale des Impôts (DGI). Les données quantitatives ont fait l'objet de tests de cohérence interne (Alpha de Cronbach) et de tests non paramétriques de dépendance (Chi-deux de Pearson) à l'aide du logiciel SPSS.

Les analyses inférentielles permettent de valider les trois hypothèses de recherche. Premièrement, le renforcement de la responsabilité publique induit par l'IGF influence positivement le civisme fiscal ($p = 0,034$), en contribuant à restaurer le contrat social. Deuxièmement, la numérisation des procédures (e-Tax) favorise le respect volontaire des obligations fiscales ($p = 0,009$), en réduisant les contacts physiques discrétionnaires susceptibles de générer de la méfiance. Troisièmement, la facturation électronique obligatoire produit des effets comportementaux asymétriques ($p = 0,022$) : alors qu'elle est intégrée par les grandes entreprises, elle suscite une résistance psychologique chez les PME, en raison de la crainte d'un contrôle fiscal accru face à un secteur informel encore largement non numérisé.

Keywords: Behavioral economics; Tax morale; Voluntary compliance; Digitalization; Public accountability; DRC.

Digital Object Identifier (DOI): https://doi.org/10.5281/zenodo.**23064113**

1 Introduction

Dans la configuration des économies contemporaines, la fiscalité s'affirme comme le levier souverain par excellence pour la mobilisation des ressources domestiques nécessaires au financement des fonctions régaliennes et des politiques de développement. Pour les États, la capacité à générer des recettes fiscales stables et prévisibles

constitue non seulement un gage de viabilité budgétaire, mais également un indicateur fondamental de la solidité des institutions et de la légitimité du contrat social.

En République Démocratique du Congo (RDC), cette problématique revêt une dimension critique et observe une trajectoire inédite. Portée par une croissance économique résiliente estimée à 6,5 %, la mobilisation des ressources intérieures par les régies financières a affiché des performances historiques à fin décembre 2025, atteignant 28 294,8 milliards de CDF (soit un taux d'exécution record de 103,3 % par rapport aux prévisions budgétaires). Cette dynamique positive s'est confirmée lors de l'échéance fiscale cruciale d'avril 2026, où la Direction Générale des Impôts (DGI) a mobilisé 3 538,4 milliards de CDF, soit un taux de réalisation de 101,39 %.

Toutefois, un paradoxe structurel persiste au cœur de cette performance financière : malgré ces plus-values successives et l'explosion nominale du budget de l'État, la pression fiscale réelle stagne encore entre 12,5 % et 13 % du PIB. Ce ratio demeure largement en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, qui se situe autour de 16 %, et s'éloigne du seuil de 20 % requis par les institutions de Bretton Woods pour déclencher un développement durable. Ce décalage persistant entre un potentiel économique immense et les ressources effectivement collectées met en lumière les limites intrinsèques des approches purement techniques ou coercitives traditionnelles.

Traditionnellement, la littérature économique dominée par le modèle classique d'Allingham et Sandmo (1972) analyse la conformité fiscale sous l'angle exclusif de la rationalité face au risque. Selon cette perspective inspirée de l'économie du crime, le contribuable est un Homo Economicus parfait qui paie ses impôts par un simple arbitrage mathématique entre le gain espéré de la fraude et le coût probabiliste de la sanction (probabilité de contrôle multipliée par le montant de l'amende).

Pourtant, l'expérience historique de la RDC démontre les limites de cette approche purement répressive. Malgré le durcissement textuel des mécanismes de contrôle et la superposition des charges fiscales provinciales et nationales qui saturent les opérateurs économiques kinois, l'évasion fiscale et l'incivisme persistent à grande échelle. À l'inverse, on observe le "paradoxe de la conformité" : certains contribuables continuent de s'acquitter volontairement de leurs obligations, même lorsqu'ils savent que la probabilité d'un contrôle fiscal physique est quasi nulle ou négociable en raison de la fragilité administrative.

Ce constat impose un changement de paradigme vers l'économie comportementale. L'analyse de la mobilisation des recettes ne peut plus faire l'économie du facteur humain. La décision du contribuable d'obéir à la loi fiscale est profondément ancrée dans des dimensions subjectives et relationnelles : la perception de l'équité et de la justice du système, le degré de civisme fiscal lié à la redevabilité morale des services publics, et la propension à la conformité volontaire. Le contrat social congolais apparaît historiquement fragilisé par une perception d'asymétrie flagrante entre la charge fiscale subie et la redevabilité publique réelle.

C'est pour rompre avec ce face-à-face conflictuel et opaque que le paysage fiscal congolais a engagé une mutation technologique et managériale profonde. L'accélération de la digitalisation, marquée par le déploiement du portail e-Tax, l'entrée en vigueur stricte de la facture normalisée (e-DEF) au premier trimestre 2026, et l'institutionnalisation du dialogue pré-déclaratif visent à substituer la relation physique « contribuable-agent », source potentielle de négociation arbitraire, par une relation neutre « contribuable-système ». Parallèlement, les contrôles médiatisés de l'Inspection Générale des Finances (IGF), à travers la « patrouille financière », introduisent un choc de redevabilité inédit dans l'imaginaire collectif, modifiant la perception de l'usage des deniers publics.

Dès lors, la question centrale de cet article s'énonce ainsi : Dans quelle mesure les déterminants comportementaux perception de la justice fiscale, civisme et confiance institutionnelle influencés par la digitalisation et le contrôle de redevabilité, constituent-ils les véritables leviers de l'optimisation des recettes en République Démocratique du Congo ?

L'ambition de ce travail est d'explorer la « boîte noire » du contribuable kinois en s'appuyant sur une démarche hypothético-déductive mixte, confrontant un échantillon de 100 entreprises et 20 agents fiscaux. Pour y parvenir, notre article s'articule comme suit : après avoir exposé la revue de la littérature théorique et empirique, nous détaillerons le dispositif méthodologique utilisé, avant de présenter les résultats statistiques des tests de dépendance et d'en discuter les implications stratégiques pour la gouvernance fiscale en RDC.

.

2 Revue de la littérature théorique

2.1 Le paradigme de la dissuasion économique : L'Homo Economicus face à la sanction

Le point de départ historique de la littérature sur la conformité fiscale est le modèle classique d'Allingham et Sandmo (1972). Directement inspiré des travaux de Gary Becker (1968) sur l'économie du crime, ce modèle applique la théorie de l'utilité attendue au choix de déclarer ou de dissimuler ses revenus.

Selon cette approche, le contribuable est un décideur amoral, rationnel et individualiste. Son arbitrage repose exclusivement sur un calcul de maximisation du gain sous incertitude. Face à sa déclaration fiscale, l'agent compare l'utilité certaine d'une conformité totale au gain attendu de la fraude (le montant de l'impôt éludé), pondéré par le coût probabiliste de la sanction (la probabilité d'un audit fiscal combinée à la sévérité des amendes encourues).

Dans ce cadre strict, les seules variables d'action pour l'administration sont exogènes et coercitives : augmenter le taux de contrôle ou durcir les pénalités financières. Ce modèle souffre toutefois d'une limite majeure : il présuppose une capacité étatique parfaite à auditer les agents et à appliquer les sanctions, deux conditions rarement réunies de manière homogène dans les économies en transition.

2.2 Le paradigme de la psychologie fiscale: La moralité fiscale comme motivation intrinsèque

Dès les années 1960, l'École de Cologne, sous l'impulsion de Günter Schmölders, a critiqué cette vision strictement mathématique en rappelant que l'impôt est avant tout une relation sociale. Ce courant a ouvert la voie aux théories modernes de la moralité fiscale (Tax Morale), formalisées notamment par Benno Torgler (2007).

La moralité fiscale est définie comme la motivation intrinsèque d'un citoyen à payer ses impôts, c'est-à-dire son obligation morale interne dictée par des normes sociales, des valeurs éducatives et le sentiment d'appartenance à une communauté nationale. Contrairement à la conformité forcée, elle n'est pas activée par la crainte du gendarme, mais par des facteurs endogènes au contrat social :

- **La perception de l'équité :** Le contribuable est un « coopérateur conditionnel » ; il accepte de contribuer si le système traite les citoyens de manière équitable (équité horizontale).
- **La réciprocité étatique :** Le consentement est lié à la corrélation perçue entre le sacrifice fiscal et la qualité des services publics visibles fournis par l'État (biens collectifs, sécurité, infrastructures).

.

2.3 Le modèle d'intégration: Le Slippery Slope Framework

Pour réconcilier ces deux visions en apparence opposées, Erich Kirchler et ses collaborateurs (2008) ont développé le Slippery Slope Framework (le modèle du plan incliné). Ce cadre théorique unifié postule que la conformité fiscale globale sur un marché résulte d'une dynamique bidimensionnelle :

- **Le pouvoir de l'autorité :** La capacité opérationnelle de l'administration à détecter la fraude par des contrôles et à la punir, ce qui génère une conformité forcée.
- **La confiance en l'autorité :** La perception de la légitimité, de la transparence et de la justice des institutions fiscales, ce qui engendre une conformité volontaire.

L'enseignement majeur de ce modèle est managérial : plus le niveau de confiance institutionnelle est élevé, moins l'État a besoin d'investir des ressources budgétaires massives dans des contrôles physiques coercitifs pour maintenir un rendement fiscal stable.

3 Revue de la littérature empirique

La confrontation des modèles théoriques à la réalité des chiffres a donné lieu à une abondante littérature empirique, structurée autour de l'évaluation des mécanismes de dissuasion, des enquêtes sur la moralité fiscale et des innovations numériques.

3.1.1 Les validations empiriques de la dissuasion et ses limites

Les premières vérifications empiriques se sont attachées à valider l'impact des audits sur la réduction de la fraude. Les expériences en laboratoire menées par Alm, Jackson et McKee (1992) ont confirmé qu'une augmentation de la probabilité d'audit incite statistiquement les contribuables à déclarer une part plus importante de leurs revenus réels. De même, aux États-Unis, les travaux de Dubin, Graetz et Wilde (1990) ont prouvé que les activités de contrôle de l'administration fiscale américaine (Internal Revenue Service) possédaient un effet dissuasif direct et indirect hautement significatif sur l'amélioration de la conformité globale.

Cependant, le transfert de ces évidences empiriques vers les pays en développement a mis en lumière un effet pervers majeur : la négociabilité du contrôle. Les enquêtes de terrain menées par Fjeldstad (2004) en Afrique de l'Est ont démontré que dans les environnements institutionnels caractérisés par une faible gouvernance administrative, l'intensification des contrôles physiques n'augmente pas les recettes publiques. Au contraire, elle multiplie les opportunités d'arrangements informels de gré à gré entre les agents verbalisateurs et les opérateurs économiques, sapant ainsi l'effet dissuasif théorique de la sanction.

3.1.2 Les enquêtes sur la moralité fiscale et la redevabilité en Afrique

Face aux limites de la dissuasion pure, une seconde génération d'études empiriques s'est focalisée sur la mesure des facteurs psychosociaux. En utilisant les bases de données internationales du World Values Survey, Benno

Torgler (2007) a isolé de manière empirique les déterminants de la moralité fiscale à l'échelle mondiale. Ses régressions statistiques prouvent de manière constante que le niveau de civisme fiscal varie directement en fonction du degré de confiance accordé aux institutions publiques et de la baisse de la corruption perçue au sein de l'État.
En transposant ces protocoles sur le continent africain, l'étude empirique de Ali, Fjeldstad et Sjursen (2014) portant sur des données d'enquêtes au Kenya, en Tanzanie et au Ghana est venue apporter une précision doctrinale majeure. Les auteurs démontrent que la conformité fiscale volontaire en milieu urbain est intrinsèquement liée à la fourniture de biens publics visibles. Les citoyens africains se conforment davantage lorsqu'ils perçoivent que l'État remplit sa part du contrat social (sécurisation des voies de communication, accès à l'énergie, infrastructures de santé). À l'inverse, le sentiment d'impunité des gestionnaires publics et le manque de transparence détruisent instantanément la motivation intrinsèque à payer l'impôt.

3.1.3 L'évaluation des réformes numériques et le cas de la RDC

La littérature empirique la plus contemporaine s'intéresse désormais aux technologies civiques (Civic Tech) et à la dématérialisation. Les travaux récents évaluant l'introduction des portails de télédéclaration et des systèmes de facturation électronique (comme la TVA à code QR) confirment que la numérisation réduit la corruption en limitant les contacts physiques discrétionnaires. Toutefois, un phénomène de distorsion comportementale est régulièrement documenté : la transition numérique crée une fracture entre les grandes structures, qui intègrent nativement ces outils, et les petites entreprises (PME), qui manifestent une résistance comportementale aiguë en raison du coût des terminaux et de la peur d'une inquisition fiscale asymétrique face à la concurrence déloyale du secteur informel non numérisé.
En République Démocratique du Congo, les recherches empiriques combinant les sciences comportementales et la fiscalité restent embryonnaires. La littérature locale se cantonne historiquement à des analyses juridiques des textes de lois ou à des bilans comptables macroéconomiques de la DGI. Notre article vient précisément combler ce vide scientifique en testant empiriquement, pour la première fois à Kinshasa en 2026, l'impact d'un double mouvement : la dématérialisation des procédures (e-Tax et facture normalisée) et la moralisation de l'espace public (effet des patrouilles de l'IGF).

4 Cadre conceptuel et Énoncé des Hypothèses

4.1.1 Conceptualisation du modèle et opérationnalisation des variables

Pour appréhender la transition fiscale en République Démocratique du Congo, nous adaptons le modèle bidimensionnel du Slippery Slope Framework de Kirchler (2008) aux réformes contemporaines de l'exercice 2025-2026. Notre modèle met en relation une variable dépendante principale et quatre variables indépendantes (institutionnelles et structurelles) :

- **La variable dépendante : La Conformité Fiscale Volontaire (CFV) :** Elle représente le consentement intrinsèque à l'impôt. Elle est mesurée par la propension de l'opérateur économique à adopter spontanément les outils numériques, à émettre les factures normalisées sans contrainte et à déclarer sincèrement ses revenus.
- **Variable indépendante 1 : La Redevabilité Publique Perçue (RP) (L'Axe IGF) :** Évalue l'influence psychologique des patrouilles financières de l'Inspection Générale des Finances sur la restauration de la confiance du contribuable quant à l'usage des deniers publics.
- **Variable indépendante 2 : La Neutralité Numérique de l'Administration (NN) (L'Axe e-Tax) :** Mesure l'impact de la dématérialisation sur la réduction des opportunités de corruption en éliminant les contacts physiques directs de couloir.
- **Variable indépendante 3 : La Traçabilité Transactionnelle (TT) (L'Axe Facture Normalisée) :** Évalue la perception de l'efficacité anti-fraude du dispositif électronique fiscal (e-DEF) et du code QR connecté en temps réel aux serveurs de la DGI.
- **Variable de différenciation structurelle : La Taille de l'Entreprise (TE) :** Segmentée selon les critères opérationnels de l'administration congolaise (CIS, CDI, DGE). Elle permet de capter les asymétries de ressources face aux réformes.

4.1.2 Énoncé des Hypothèses de Recherche

Hypothèse 1 (H1) : La conformité fiscale volontaire est positivement influencée par la perception de la redevabilité publique. La visibilité médiatisée de la lutte contre le détournement des fonds (missions de l'IGF) réhabilite la légitimité de l'État.

Hypothèse 2 (H2) : La transition numérique (portail e-Tax) favorise l'émergence d'un consentement volontaire en substituant le face-à-face discrétionnaire entre le contribuable et l'agent par un algorithme transparent.
Hypothèse 3 (H3) : L'adhésion psychologique aux réformes numériques est dépendante de la taille de l'entreprise. Alors que les grandes entreprises affichent une posture nativement coopérative (e-DEF), les petites entreprises manifestent une résistance comportementale aiguë.

5 Dispositif méthodologique

5.1 Cadre de l'étude, population cible et échantillonnage

L'investigation empirique s'est déroulée au sein de la Ville-Province de Kinshasa, principal pôle économique concentrant historiquement plus de 80 % des recettes fiscales non pétrolières nationales collectées par la DGI. L'enquête s'est focalisée sur les communes à forte densité commerciale (Gombe, Limete et Kinshasa). La population cible a été segmentée en deux groupes :

- **Les contribuables (N=100) :** Un échantillonnage stratifié combiné à la méthode des quotas reflétant le tissu kinois (57 % de petites entreprises relevant des CIS, 31 % de moyennes entreprises relevant du CDI, et 12 % de grandes entreprises relevant de la DGE).
- **Les agents du fisc (N=20) :** Inspecteurs, vérificateurs de terrain et cadres de direction de la DGI engagés dans des entretiens semi-directifs.

5.2 Opérationnalisation des variables et instrument de collecte

Les données quantitatives ont été recueillies au moyen d'un questionnaire standardisé administré physiquement et par voie numérique. Les opinions ont été captées à l'aide d'une échelle de Likert à 5 points (allant de 1 : Pas du tout d'accord à 5 : Tout à fait d'accord) sous couvert d'anonymat strict.

5.3 Fiabilité et cohérence interne de l'instrument de mesure

La robustesse statistique a été éprouvée à l'aide du test de cohérence interne de l'Alpha de Cronbach sous SPSS.

Revue-IRS
Revue Internationale de la Recherche Scientifique : Revue-irs.com

Table 1 Résultats du test de fiabilité (Alpha de Cronbach)

Dimensions comportementales analysées	Nombre d'items	Coefficient \ (alpha) de Cronbach	Statut de l'échelle
Bloc 1 : Perception de la Digitalisation (*e-Tax* / Facture e-DEF)	3	0,782	Fiabilité Excellente
Bloc 2 : Perception de la Redevabilité publique (Effet IGF)	3	0,814	Fiabilité Excellente
Bloc 3 : Civisme Fiscal et Conformité Volontaire	4	0,765	Fiabilité Bonne

Source : Nos traitements informatiques sur SPSS, mai 2026.

L'ensemble des coefficients se situe largement au-dessus du seuil critique d'acceptabilité fixé à 0,70, validant scientifiquement les données pour les analyses inférentielles.

6 Analyse et Présentation des Résultats

6.1 Analyse descriptive du profil des répondants (Tri à plat)

Taille de la structure : 57 % de Petites Entreprises, 31 % de Moyennes Entreprises et 12 % de Grandes Entreprises.

Taux d'adoption d'e-Tax : 68 % au niveau global, mais cache une forte disparité : 100 % à la DGE contre seulement 43 % au niveau des CIS.
Déploiement de la facture normalisée : Seulement 52 % des PME affirment avoir intégré les dispositifs électroniques fiscaux (e-DEF) émettant des codes QR après l'arrêt du moratoire au 1er avril 2026.

6.1.1 Tests des Hypothèses : Statistiques Inférentielles (Chi-deux de Pearson)

Le seuil de signification statistique retenu est la valeur standard de $\alpha = 0,05$ (confiance à 95 %).

6.1.2 Le seuil de signification statistique retenu est la valeur standard de $\alpha = 0,05$ (confiance à 95 %).

Table 1I. Synthèse des tests de Chi-deux de Pearson sous SPSS

Tests de dépendance croisés	Valeur du \ (chi ^ 2)	Degré de liberté (ddl)	*P-value* (Asymp. Sig.)	Décision statistique
Test 1 : Redevabilité Publique (Effet IGF) \ (\times \) Civisme Fiscal	23,415	12	0,034	Hypothèse \ (H_ {1} \) Validée
Test 2 : Neutralité Numérique (*e-Tax*) \ (\times \) Conformité Volontaire	31,894	12	0,009	Hypothèse \ (H_ {2} \) Validée
Test 3 : Taille de l'Entreprise \ (\times \) Acceptation de la Facture *e-DEF*	21,504	8	0,022	Hypothèse \ (H_ {3} \) Validée

Source : Nos calculs sur SPSS, mai-juin 2026.

6.1.3 Validation de H1 : L'effet du choc de redevabilité (L'axe IGF)

La p-value étant de 0,034 (< 0,05), nous rejetons l'hypothèse nulle. Il existe une relation statistiquement significative entre le choc de moralisation publique induit par l'IGF et le civisme fiscal. Lorsque les opérateurs économiques constatent une traque médiatisée du détournement, leur sentiment d'injustice s'atténue, neutralisant l'alibi moral de la fraude.

6.1.4 Validation de H2 : L'effet de la neutralité e-Tax

Le test affiche une p-value hautement significative de 0,009. En supprimant les contacts physiques discrétionnaires entre le contribuable et l'inspecteur, e-Tax élimine le sentiment de subir des tracasseries ou des sollicitations de pots-de-vin. Le contribuable n'obéit plus par peur de la répression (conformité forcée), mais par adhésion à un système automatisé neutre (conformité volontaire).

6.1.5 Validation de H3 : Taille de la structure et facture normalisée

Le test renvoie une p-value de 0,022. Si les grandes entreprises intègrent cette obligation comme une formalité de gestion comptable standard, les petites entreprises développent une résistance active. Elles perçoivent la facture e-DEF comme un piège de visibilité fiscale totale qui les asphyxie financièrement par rapport aux acteurs du secteur informel.

7 Discussion et Implications Stratégiques

7.1.1 Discussion des résultats : Analyse comparative africaine

Les résultats empiriques issus de notre traitement statistique apportent une contribution doctrinale majeure à la compréhension de l'économie comportementale en Afrique Centrale, validant le Slippery Slope Framework de Kirchler et al. (2008).
D'une part, la validation de l'hypothèse H1 ($p = 0,034$) démontre que le pouvoir coercitif pur ne suffit pas à expliquer le consentement à l'impôt à Kinshasa. Cette réhabilitation du contrat social par le choc de redevabilité de l'IGF à Kinshasa s'aligne étroitement avec les évidences empiriques récoltées en Afrique de l'Est. En analysant les données au Kenya, en Tanzanie et au Ghana, Ali, Fjeldstad et Sjursen (2014) ont démontré que la conformité fiscale volontaire en milieu urbain africain est intrinsèquement dépendante de la réciprocité étatique perçue. Lorsque les citoyens observent une lutte concrète contre l'impunité, leur motivation intrinsèque augmente. L'action de la "patrouille financière" à Kinshasa confirme ce paradigme en transformant l'impôt, autrefois perçu comme une extorsion, en une contribution civique légitime.

D'autre part, la validation hautement significative de l'hypothèse H2 (p = 0,009) montre que la dématérialisation via le portail e-Tax agit comme un neutralisateur de méfiance. Ce rôle corrobore les conclusions d'études récentes sur la dématérialisation en Afrique de l'Ouest. Au Burkina Faso, l'évaluation de la plateforme *eSINTAX* a prouvé que la transition numérique améliore les déclarations spontanées en réduisant la corruption opportuniste liée aux interactions de couloir. Tout comme le contribuable burkinabè, l'opérateur économique kinois réagit positivement à un système algorithmique standardisé, ce qui valide l'idée que la neutralité technologique génère un sentiment de justice procédurale.
Cependant, la validation de l'hypothèse H3 (p = 0,022) révèle une fracture comportementale dictée par la taille des structures. Cette asymétrie face au dispositif e-DEF (TVA à code QR) s'inscrit dans une tendance lourde documentée à l'échelle continentale. Si des pays comme le Rwanda (avec les terminaux électroniques) ou le Kenya (via le système *eTIMS*) ont enregistré des hausses mécaniques de recettes, la littérature y relève régulièrement des distorsions similaires chez les petites structures. Des enquêtes menées en Ouganda, précisément dans le district de Kampala, mettent en lumière que les micro-entreprises manifestent une résistance aiguë face à la traçabilité transactionnelle. Coincées dans un tissu économique où le secteur informel représente près de 85 % de l'activité, les PME de Kinshasa redoutent une "inquisition fiscale asymétrique" qui les désavantagerait face à des acteurs non numérisés.

7.1.2 Implications stratégiques pour la Direction Générale des Impôts (DGI)

- **Institutionnaliser le dialogue pré-déclaratif :** Généraliser l'accompagnement collaboratif avant les échéances pour transformer l'inspecteur en conseiller.
- **Subventionner la transition numérique des PME :** Financer ou défiscaliser l'acquisition des terminaux électroniques fiscaux (e-DEF) pour lever le verrou financier.
- **Créer un "Label Civique" basé sur la redevabilité :** Publier des rapports de transparence liant les volumes d'impôts collectés dans chaque commune de Kinshasa aux projets d'infrastructures locales financés.

8 Conclusion et perspectives de recherche

8.1.1 Synthèse des contributions de l'étude

Cet article a exploré la "boîte noire" psychosociale du contribuable kinois face aux réformes numériques et managériales de l'exercice 2025-2026. L'optimisation durable des ressources intérieures de la RDC exige de rompre définitivement avec le paradigme exclusif de la traque fiscale pour bâtir une administration de service fondée sur la confiance, l'équité et le partenariat.

8.1.2 Limites de l'étude et avenues de recherche futures

Premièrement, le périmètre s'est limité à Kinshasa. Une généralisation mériterait d'étendre les investigations aux provinces minières (Haut-Katanga, Lualaba) ou frontalières (Kongo Central). Deuxièmement, une étude longitudinale permettrait d'évaluer la stabilité temporelle de ce choc psychologique sur plusieurs exercices budgétaires.

REFERENCES

- Ali, M., Fjeldstad, O. H., & Sjursen, I. H. (2014). To pay or not to pay ? Citizens' attitudes toward taxation in Kenya, Tanzania, and Ghana. *World Development*, 64, 828–842.
- Allingham, M. G., & Sandmo, A. (1972). Income tax evasion : A theoretical analysis. *Journal of Public Economics*, 1(3-4), 323–338.
- Alm, J., Jackson, B. R., & McKee, M. (1992). Institutional uncertainty and the evasion of the individual income tax. *The American Economic Review*, 82(4), 1018–1026.

- Becker, G. S. (1968). Crime and punishment : An economic approach. *Journal of Political Economy*, 76(2), 169–217.
- Dubin, J. A., Graetz, M. J., & Wilde, L. L. (1990). The effect of audit rates on the Federal individual income tax, 1977–1986. *National Tax Journal*, 43(4), 395–409.
- Fjeldstad, O. H. (2004). To pay or not to pay ? Citizens' views on taxation as local governance in Tanzania. *The Journal of Modern African Studies*, 42(4), 539–562.
- Kirchler, E., Hoelzl, E., & Wahl, I. (2008). Enforced versus voluntary tax compliance : The "slippery slope" framework. *Journal of Economic Psychology*, 29(2), 210–225.
- Levi, M. (1988). *Of Rule and Revenue*. University of California Press.
- Schmölders, G. (1960). Fiscal Psychology. *Handbuch der Finanzwissenschaft*.
- Torgler, B. (2007). *Tax Compliance and Tax Morale : A Theoretical and Empirical Analysis*. Edward Elgar Publishing.